

# 6.6

## Placements

---

---

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds IA Clarington Inhance PSR actions mondiales (parts de série I)	22 janvier 2021	Québec
Fonds IA Clarington Loomis de croissance toutes capitalisations américain (parts des séries A, E, E5, F, F5, I, L, L5 et T5)		- Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
ABC Technologies Holdings Inc.	26 janvier 2021	Ontario
DRI Healthcare Trust	25 janvier 2021	Ontario
FNB BetaPro bitcoin FNB BetaPro bitcoin inverse	25 janvier 2021	Ontaria
Fonds de dividendes d'émetteurs internationaux du secteur de l'énergie propre	21 janvier 2021	Alberta
The Valens Company Inc. ( <i>auparavant, Valens Groworks Corp.</i> )	22 janvier 2021	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds Desjardins Actions mondiales à faible volatilité (parts de catégories A, I, C, F et D) Fonds Desjardins Actions mondiales croissance (parts de catégories A, I, C, F, D et N) Le Fonds a recours à une méthode de placement responsable. Fonds Desjardins SociétéTerre Diversité (parts de catégories A, I, C, F et D)	21 janvier 2021	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Ascot Resources Ltd.	21 janvier 2021	Colombie-Britannique
Cargojet Inc.	25 janvier 2021	Ontario
Corporation TC Énergie	22 janvier 2021	Alberta
Fiducie Bitcoin	20 janvier 2021	Ontario
FNB First Trust JFL revenu fixe de base plus FNB First Trust JFL actions mondiales	26 janvier 2021	Ontario
FNB Horizons Indice d'actions du secteur des produits psychédéliques	22 janvier 2021	Ontario
Fonds actif de dividendes canadiens Dynamique Fonds actif de dividendes mondiaux Dynamique Fonds actif de services financiers mondiaux Dynamique Fonds actif de titres de qualité à taux variable Dynamique Fonds actif d'actions privilégiées	26 janvier 2021	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Dynamique		
Fonds actif tactique d'obligations Dynamique		
Fonds actif de dividendes américains Dynamique		
Fonds actif de sociétés américaines moyennes Dynamique		
FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PICTON MAHONEY <i>(auparavant, Vertex Liquid Alternative Fund)</i>	26 janvier 2021	Ontario
FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY <i>(auparavant, Vertex Liquid Alternative Fund Plus)</i>		
Fonds d'innovation Franklin	26 janvier 2021	Ontario
Fonds d'obligations à court terme sans combustibles fossiles Vision RBC	20 janvier 2021	Ontario
Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC1		
Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC		
Fonds d'obligations sans combustibles fossiles Vision RBC		
Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC		
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)		
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) <i>(auparavant, Fonds institutionnel canadien d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay)</i>		
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)		
Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC		
Portefeuille d'obligations essentielles \$ US plus RBC		
Fonds équilibré sans combustibles fossiles Vision RBC		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC		
Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité sans combustibles fossiles Vision QUBE RBC		
Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC		
Fonds de revenu alternatif Venator	21 janvier 2021	Ontario
Fonds de revenu de retraite+ Dynamique	20 janvier 2021	Ontario
Fonds de titres convertibles Ninepoint	21 janvier 2021	Ontario
Plan Futé CST	20 janvier 2021	Ontario
Vanguard Global Minimum Volatility ETF	26 janvier 2021	Ontario
Vanguard Global Momentum Factor ETF		
Vanguard Global Value Factor ETF		
Vanguard Conservative Income ETF Portfolio		
Vanguard Conservative ETF Portfolio		
Vanguard Balanced ETF Portfolio		
Vanguard Growth ETF Portfolio		
Vanguard All-Equity ETF Portfolio		
Vanguard Retirement Income ETF Portfolio		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
First Asset Canadian Convertible Bond Fund	26 janvier 2021	Ontario
First Asset REIT Income Fund		
First Asset Utility Plus Fund		
First Asset Canadian Dividend Opportunity Fund		
Fonds d'infrastructures mondiales Signature	26 janvier 2021	Ontario
Fonds nord-américain de dividendes CI		
Fonds Fidelity Leaders à long terme	20 janvier 2021	Ontario
TELUS International (Cda) Inc.	25 janvier 2021	Colombie-Britannique

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Aucune information.

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

#### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

#### SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
17Capital Fund 5 EUR SCSP	2020-09-25	77 875 000 \$
55 North Mining Inc.	2018-12-24 au 2018-12-28	252 000 \$
Alpha Lithium Corporation	2020-07-09 au 2020-07-13	3 593 922 \$
Altrust Westbridge Income Fund	2020-10-05 au 2020-10-06	468 008 \$
ATW Tech Inc.	2020-11-09	1 500 000 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-08-07	750 000 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-08-20	750 000 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-10-30	1 750 000 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-12-07	10 000 000 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-12-14	3 300 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-12-15	3 300 000 \$
Barksdale Resources Corp.	2020-09-29 au 2020-10-01	7 313 000 \$
Canada Nickel Company Inc.	2020-09-30	4 351 500 \$
Canadian Spirit Resources Inc.	2020-11-09	1 600 000 \$
Capital Direct I Income Trust	2019-10-31	4 290 519 \$
Compagnie Crédit Ford du Canada	2020-11-30	600 000 000 \$
CryptoStar Corp.	2020-07-15	250 000 \$
Discovery Harbour Resources Corp.	2020-07-17	3 000 000 \$
eCapital Bond Corp.	2020-07-17	7 768 220 \$
eCapital Bond Corp.	2020-12-15	3 300 000 \$
Elixer Itée	2020-10-07	4 695 000 \$
Espresso Fund V LP	2020-09-01	2 106 218 \$
Espresso Fund V LP	2020-10-01	1 482 500 \$
Exploration Midland inc.	2020-11-05 au 2020-11-09	2 219 959 \$
Fairstone Financial Issuance Trust I	2020-10-16	94 000 000 \$
Fiducie de placement immobilier Fronsac	2020-11-23	6 000 000 \$
Flow Metals Corp.	2020-07-20	55 000 \$
GMF Canada Leasing Trust	2020-11-17	270 989 000 \$
Grande West Transportation Group Inc.	2020-11-16 au 2020-11-20	8 659 118 \$
Green River Gold Corp.	2020-07-28 au 2020-08-05	236 100 \$
Grizzly Discoveries Inc.	2020-07-21	970 000 \$
Groupe des Services Financiers Pentecôtistes Inc.	2019-09-01	3 508 000 \$



Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Groupe des Services Financiers Pentecôtistes Inc.	2020-12-01	75 300 \$
Groupe Santé Devonian Inc.	2020-07-31	49 589 \$
Hybrid Minerals Inc.	2020-10-01	3 000 000 \$
Kanadario Gold Inc.	2020-09-17	1 100 000 \$
Kensington Private Equity Fund	2020-07-06	10 762 571 \$
Kensington Private Equity Fund	2020-10-05	9 578 466 \$
Kensington Private Equity Fund	2020-11-04	15 968 039 \$
KingSett Senior Mortgage Fund LP	2020-03-27	193 000 000 \$
Mobi724 Global Solutions inc.	2019-05-21 au 2019-05-22	380 000 \$
Mobi724 Global Solutions inc.	2020-08-06	4 726 663 \$
Monarch Capital Partners Offshore V LP	2020-11-20	92 150 550 \$
Newlook Capital Dental Services Trust	2020-08-06	1 069 500 \$
Newlook Capital Dental Services Trust	2020-09-10	2 478 600 \$
Newlook Capital Dental Services Trust	2020-10-08	477 400 \$
Ni2 inc.	2019-02-22	174 606 \$
Ni2 inc.	2019-03-27	55 363 \$
Petro Viking Energy Inc.	2020-06-04 au 2020-06-14	400 000 \$
PharmaCielo Ltd.	2020-11-20	7 940 000 \$
Premier Soin d'Amérique inc.	2020-11-06	4 500 000 \$
Ressources Géoméga inc.	2020-11-09	2 500 546 \$
Saint Jean Carbon Inc.	2020-10-09	197 625 \$
Softlab9 Technologies Inc.	2020-07-21	1 896 445 \$
Softlab9 Technologies Inc.	2020-09-30 au 2020-10-05	59 325 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
TD Greystone Real Estate LP Fund	2020-08-06	7 895 284 \$
TD Greystone Real Estate LP Fund	2020-10-05	6 335 959 \$
Thor Explorations Ltd.	2020-07-09 au 2020-07-10	13 558 273 \$
Trez Capital Yield Trust US	2020-07-14	2 720 \$
Trez Capital Yield Trust US	2020-08-18 au 2020-08-21	304 027 \$
Trez Capital Yield Trust US	2020-09-15	58 347 \$
Trez Capital Yield Trust US	2020-09-21 au 2020-09-25	3 867 109 \$
Trez Capital Yield Trust US	2020-10-19 au 2020-10-25	126 786 \$
Trez Capital Yield Trust US	2020-10-26 au 2020-10-30	187 329 \$
Trez Capital Yield Trust US	2020-11-02 au 2020-11-06	1 417 853 \$
Trez Capital Yield Trust US	2020-11-10 au 2020-11-13	1 494 540 \$
Trez Capital Yield Trust US	2020-11-30 au 2020-12-03	725 180 \$
Trez Capital Yield Trust US	2020-12-07 au 2020-12-11	194 918 \$
Trez Capital Yield Trust US	2020-12-14 au 2020-12-18	894 461 \$
Trez Capital Yield Trust US	2020-12-21 au 2020-12-24	97 280 \$
Trez Capital Yield Trust US	2021-01-05 au 2021-01-08	1 847 538 \$
Trez Capital Yield Trust US	2021-01-11 au 2021-01-15	268 870 \$
Trez Capital Yield Trust US (Canadian \$)	2020-11-16 au 2020-11-20	41 837 269 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Trez Capital Yield Trust US (Canadian \$)	2020-11-30 au 2020-12-04	6 982 006 \$
Triumph Gold Corp.	2020-07-17	3 319 700 \$
Triumph Gold Corp.	2020-12-31	137 000 \$
Vancouver Airport Fuel Facilities Corporation	2020-06-22	330 000 000 \$

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

### 6.6.4 Refus

Aucune information.

### 6.6.5 Divers

#### The Valens Company Inc.

Vu la demande présentée par The Valens Company Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 21 janvier 2021 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 25 janvier 2021, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada, à l'exception du Québec;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que le supplément établissant le placement au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 22 janvier 2021.

Hugo Lacroix  
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2021-SMV-0010

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).